

Organiser le recrutement et l'intégration des personnes en situation de handicap

Publics :

Entreprises privées et publiques : Employeurs, élus, salariés, agents, RH, infirmiers(ères)

Objectifs :

- Identifier les enjeux et opportunités de la gestion du handicap.
- Mesurer les répercussions des inaptitudes et du vieillissement au travail.
- Repérer les différents interlocuteurs institutionnels et les associer à votre démarche.
- Définir sa politique d'intégration et la favoriser au quotidien.
- Réfléchir à des solutions d'aménagement de poste pour favoriser l'intégration ou le maintien de salariés reconnus handicapés

Contenu :

- Le handicap et l'intégration professionnelle.
- Les obligations des entreprises.
- Les règles juridiques liées à l'inaptitude et aux restrictions médicales au travail.
- Conception et mise en œuvre d'une politique d'emploi et d'intégration de travailleurs en situation de handicap.
- Le recrutement d'une personne en situation de handicap.

Moyens prévus :

- Documentations et supports remis sur clé USB.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique
- Formateur spécialiste dans le domaine du « handicap » et de l'accueil des personnes déficientes.
Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et mises en situation.

Durée : 2 jours consécutifs ou non

Suivi : Émargement collectif et individuel

Évaluation des acquis :

A l'issue du stage, le stagiaire recevra une attestation de suivi de stage et d'acquis des connaissances définis dans les objectifs

Dates : A définir.

Lieu : Formation Intra : l'entreprise mettra à disposition une salle conforme au cahier des charges établi par AFS Prévention.

Formation Inter : AFS Prévention sera chargé de mettre à disposition une salle de formation conforme au cahier des charges établi par ses soins.

Formation FOAD : AFS Prévention sera chargé de mettre en place les moyens nécessaires au bon déroulement des sessions à distance (voir notice spécifique).